



PRIME supprimée 2 fois pour une meme absence(conges mat)

Par **sofi57**, le **29/10/2014** à **21:51**

Bonjour,rnrnj'ai besoin de votre avis:rnrTous les ans nous avons une prime d'"intéressement" l'année derniere en 2013 je ne l'ai pas eu pour absence congés maternité ce qui est normal et cette année surprise on nous annonce 2 semaines avant d'avoir la prime que le calcul a changé!rnIls reprennent une 2eme fois les absences de 2013 donc encore une fois je suis privée de primes pour la meme absence.rnEst ce légal?rncdd depuis 5 ans dans la fonction publique.

Par **moisse**, le **30/10/2014** à **09:40**

Bonjour,rnrVotre situation est trop spécifique pour espérer une réponse circonstanciée.rnrEn effet les règles de la fonction publique sont différentes selon qu'il s'agisse de la FP territoriale, hospitalière, nationale..rnrEn outre il semblerait que votre établissement pratique l'attribution d'une prime spéciale.rnrCe qui importe est:rnr* que tout litige est de la compétence du tribunal administratifrn* que votre contrat va cesser dans un an et se transformer soit en CDI soit en rien du tout.rnrC'est un élément à prendre en considération.

Par **sofi57**, le **30/10/2014** à **19:50**

merci pour votre réponse